

## eCH-0098 – Norme concernant les données Données des entreprises

<b>Nom</b>	Norme concernant les données Données des entreprises
<b>eCH-nombre</b>	eCH-0098
<b>Catégorie</b>	Norme
<b>Stade</b>	Déployé
<b>Version</b>	6.0.0
<b>Statut</b>	Approuvé
<b>Date de décision</b>	2024-03-13
<b>Date de publication</b>	2023-12-12
<b>Remplace la version</b>	5.1 – Major Change
<b>Conditions préalables</b>	eCH-0108 Norme concernant les données Registre des entreprises (registre IDE) V6
<b>Annexes</b>	eCH-0098-7-0.xsd
<b>Langues</b>	Allemand (original), français (traduction)
<b>Auteurs</b>	Groupe spécialisé Systèmes d'annonce Max Zurkinden, OFS Martin Stingelin, Stingelin Informatik GmbH
<b>Éditeur / distribution</b>	Association eCH, Räffelstrasse 20, 8045 Zurich T 044 388 74 64, F 044 388 71 80 <a href="http://www.ech.ch">www.ech.ch</a> / <a href="mailto:info@ech.ch">info@ech.ch</a>

### Condensé

La présente norme définit le format d'échange pour la transmission d'informations concernant les entreprises entre les autorités en Suisse.

Les formats d'échange pour les cas d'application concrets sont définis dans des normes indépendantes.

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>4</b>
1.1	Statut	4
1.2	Champ d'application	4
1.3	Délimitation	4
1.4	Conventions	5
1.5	Notation	5
<b>2</b>	<b>Modèle de données</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Spécifications</b>	<b>6</b>
3.1	Jeu de caractères	6
3.2	<b>Identification de l'organisation – organisationIdentification</b>	<b>7</b>
3.2.1	ID expéditeur local – localSenderId	7
3.2.2	Autre ID d'organisation – otherId	7
3.2.2.1	Catégorie d'ID de l'entreprise – organisationIdCategory	8
3.2.2.2	ID d'entreprise – organisationId	8
3.2.2.3	Nom du registre – organisationIdRegistrationAuthorityName	9
3.2.2.4	Identification du registre étranger – organisationIdRegistrationAuthority	9
3.2.3	Identificateurs mondiaux	9
3.2.4	Identificateurs UE	10
3.2.5	Identificateur fédéral	10
3.2.6	Identificateur cantonal	11
3.2.7	Identificateur de commune	11
3.3	<b>reportedOrganisationType – Organisation annoncée</b>	<b>12</b>
3.3.1	organisationType – Entreprise	13
3.3.1.1	Date de statut – statusDate	15
3.3.1.2	Numéro de téléphone – phoneNumber	15
3.3.1.3	Constitution – foundation	15
3.3.1.3.1	Type de constitution – foundationReason	15
3.3.1.4	Dissolution – liquidation	15
3.3.1.4.1	Motif de dissolution – liquidationReason	16
3.3.1.5	Langue de correspondance – languageOfCorresponance	16

3.3.2	Relation d'annonce.....	16
3.3.2.1	hasMainResidence – Siège principal .....	17
3.3.2.1.1	Commune du siège – reportingMunicipality .....	17
3.3.2.1.2	Date d'arrivée – arrivalDate .....	17
3.3.2.1.3	Lieu d'origine – comesFrom.....	18
3.3.2.1.4	Date de déménagement – arrivalDate .....	18
3.3.2.1.5	Date de départ – departureDate .....	18
3.3.2.1.6	Lieu de départ – goesTo.....	18
3.3.2.2	Siège annexe – hasSecondaryResidence.....	18
3.3.2.2.1	Siège principal suisse – swissHeadquarter.....	19
3.3.2.3	hasOtherResidence – Siège annexe avec siège principal à l'étranger .....	20
3.3.2.3.1	Siège principal à l'étranger – foreignHeadquarter .....	21
3.3.2.4	destinationType – Lieu d'origine et de destination.....	22
3.3.2.4.1	inconnu – unknown.....	22
3.3.2.4.2	Lieu à l'étranger – foreignCountry.....	22
<b>4</b>	<b>Compétences et mutations.....</b>	<b>23</b>
<b>5</b>	<b>Sécurité .....</b>	<b>23</b>
<b>6</b>	<b>Exclusion de responsabilité - droits de tiers .....</b>	<b>24</b>
<b>7</b>	<b>Droits d'auteur.....</b>	<b>24</b>
	<b>Annexe A – Références &amp; bibliographie .....</b>	<b>25</b>
	<b>Annexe B – Collaboration &amp; vérification.....</b>	<b>25</b>
	<b>Annexe C – Abréviations et glossaire.....</b>	<b>25</b>
	<b>Annexe D – Modifications par rapport à la version précédente .....</b>	<b>26</b>
	<b>Annexe E – Liste des illustrations.....</b>	<b>26</b>
	<b>Annexe F – Liste des tableaux.....</b>	<b>27</b>
	<b>Annexe G – Dépendances.....</b>	<b>27</b>

# 1 Introduction

## 1.1 Statut

Approuvé: Le document a été approuvé par le comité d'experts. Il a une valeur normative pour le champ d'application défini dans le domaine de validité fixé.

## 1.2 Champ d'application

La présente norme définit le format d'échange et les valeurs autorisées pour l'échange électronique d'informations concernant les entreprises entre les autorités en Suisse.

## 1.3 Délimitation

La présente norme se contente de définir les formats de données. La présente norme se contente de définir les formats de données. Elle laisse le soin à des normes supplémentaires d'en déduire les formats d'échange complets pour les interfaces concrètes, p. ex., pour:

- l'échange d'informations avec le registre IDE
- l'échange d'informations entre les services administratifs et le Registre des entreprises et des établissements (REE)
- l'échange d'informations entre les administrations fiscales des communes ou cantons
- l'échange d'informations dans le domaine de la fiscalité.

Elle référence les normes énumérées ci-dessous:

- eCH-0007, Communes
- eCH-0008, États
- eCH-0010, Adresse
- eCH-0108, Norme concernant les données Données de référence des entreprises et registre des entreprises

La norme eCH-0098 couvre les attributs des entreprises pertinents de manière générale pour tous les domaines spécialisés. La version 6.0.0 de la présente norme rend la norme eCH-0097 obsolète. Associée à la norme eCH-0108, la norme eCH-0098 couvre l'intégralité des caractères pertinents.

Si un caractère est décrit comme «obligatoire si suivi», il est mis en œuvre en tant qu'élément facultatif dans le schéma correspondant.

**[IMPÉRATIF]** Si l'information correspondante existe pour une entreprise, elle doit impérativement être fournie.

## 1.4 Conventions

«**Facultatif**» est employé dans le contexte de ce document tel que défini dans la spécification du schéma XML [XSD]. En d'autres termes: «Il existe des cas de figure pour lesquels aucune donnée n'est disponible».

La présente norme n'a pas vocation à fournir une description détaillée des relations techniques fondamentales, ni, en particulier, des exceptions et cas particuliers.

Si des spécifications d'autres normes sont prises en compte, référence y est faite sous la forme [<Référence>]. Les renseignements détaillés concernant les références sont répertoriés dans l'annexe A. Pour chaque élément, le type correspondant est documenté.

## 1.5 Notation

Les directives dans le présent document sont indiquées selon la terminologie de [RFC2119]. Dans ce contexte, les expressions suivantes apparaissant en LETTRES MAJUSCULES en tant que mots, ont les significations suivantes :

**IMPÉRATIF:** le responsable doit réaliser l'objectif.

**RECOMMANDÉ:** la personne responsable peut pour des raisons importantes renoncer à la réalisation de l'objectif.

**FACULTATIF:** le responsable est libre de choisir s'il souhaite réaliser l'objectif ou non.

## 2 Modèle de données

Les spécifications de la norme eCH-0108 posent les bases des caractères de l'organisation: les données de référence des entreprises et le registre des entreprises, ainsi que le modèle de données de «l'unité légale» qui y figure.

Le modèle de données décrit, en notation UML [UML], les catégories spécifiées dans cette norme ainsi que leurs dépendances logiques. Le modèle représente l'état à un moment donné. Cela ne signifie pas que les autorités n'ont pas à tenir l'historique des données.

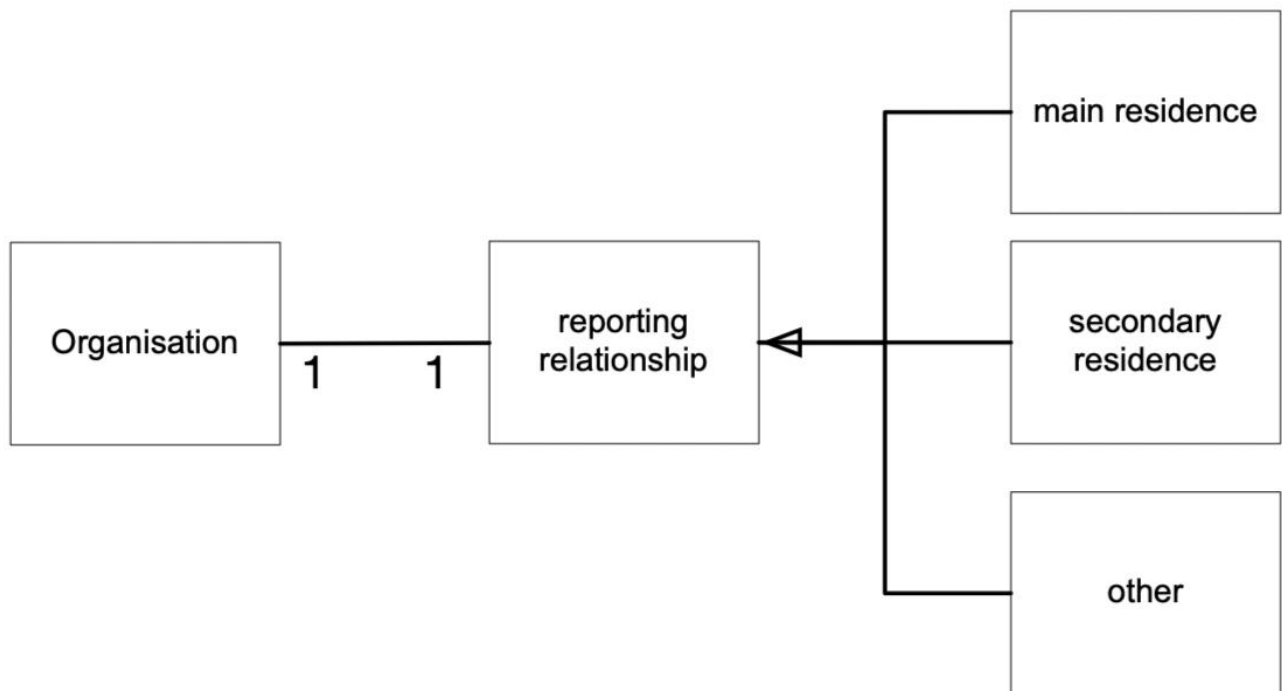


Figure 1 Modèle de données pour les entreprises

Le terme d'entreprise est expliqué dans la norme [eCH-0108], chapitre 1.4 Notions de base et terminologie, le présent document se concentre exclusivement sur les caractères complémentaires.

Il existe entre l'entreprise et la commune d'annonce une *relation d'annonce (reporting relationship)* dont la principale différence réside dans les renseignements concernant le siège principal. À ce titre, on établit une distinction entre:

- *Siège principal (main residence)*, l'entreprise a son siège principal dans la commune
- *Siège annexe (secondary residence)*, l'entreprise a un siège annexe dans la commune, le siège principal de l'entreprise se trouve en Suisse
- *Siège annexe avec siège principal à l'étranger (other residence)*, l'entreprise dispose d'un siège annexe dans la commune, le siège principal de l'entreprise se trouve à l'étranger.

### 3 Spécifications

Les spécifications fournissent une description de la forme des données concernées.

La définition de la forme utilise la syntaxe du schéma XML [XSD]. Vous pouvez télécharger le schéma complet sur le site Web de l'eCH à l'adresse:

<https://share-ech.ch/xmlns/eCH-0098/index.html>

#### 3.1 Jeu de caractères

Les données doivent être codées en «UTF-8» tel que stipulé par [eCH-0018].

### 3.2 Identification de l'organisation – organisationIdentification

Pour qu'une relation sans ambiguïté puisse être établie avec l'entreprise annoncée, le type OrganisationIdentificationType contient les informations suivantes:

- IDE (facultatif) – uid, voir [eCH-0108:uidType]
- ID expéditeur local (facultatif) – localSenderId, voir chapitre 3.2.1
- Autre ID d'organisation (facultatif, récurrent) – otherId, voir chapitre 3.2.2
- Nom de l'entreprise (impératif) – organisationName, voir [eCH-0108:unitNameType]
- Nom additionnel de l'entreprise (facultatif) – organisationAdditionalName, voir [eCH-0108:unitNameType]
- Forme juridique (facultatif) – legalForm, voir [eCH-0108:legalFormType]

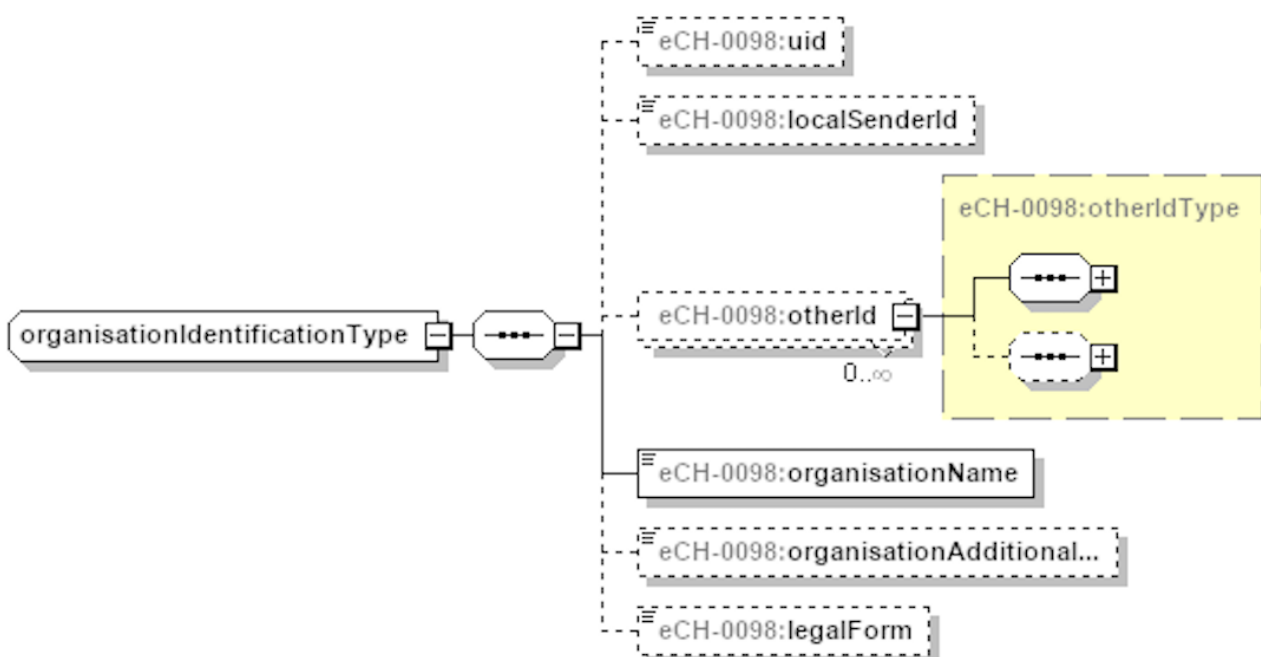


Figure 2 organisationIdentificationType

#### 3.2.1 ID expéditeur local – localSenderId

L'ID de l'expéditeur local est un identificateur unique du système de l'expéditeur. Texte libre de 36 caractères maximum.

Format d'échange:

xs:token(36)

#### 3.2.2 Autre ID d'organisation – otherId

Il existe une multitude d'identificateurs officiels permettant d'identifier sans équivoque une entreprise. La structure définie ci-dessous permet de désigner de tels identificateurs, d'en transmettre les valeurs ainsi que les émetteurs.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Catégorie d'ID de l'entreprise (impératif) – organisationIdCategory, voir chapitre 3.2.2.1
- ID de l'entreprise (impératif) – organisationId, voir chapitre 3.2.2.2
- Nom du registre (facultatif) – organisationIdRegistrationAuthorityName, voir chapitre 3.2.2.3
- Identification du registre étranger (facultatif) – organisationIdRegistrationAuthority, voir chapitre 3.2.2.4

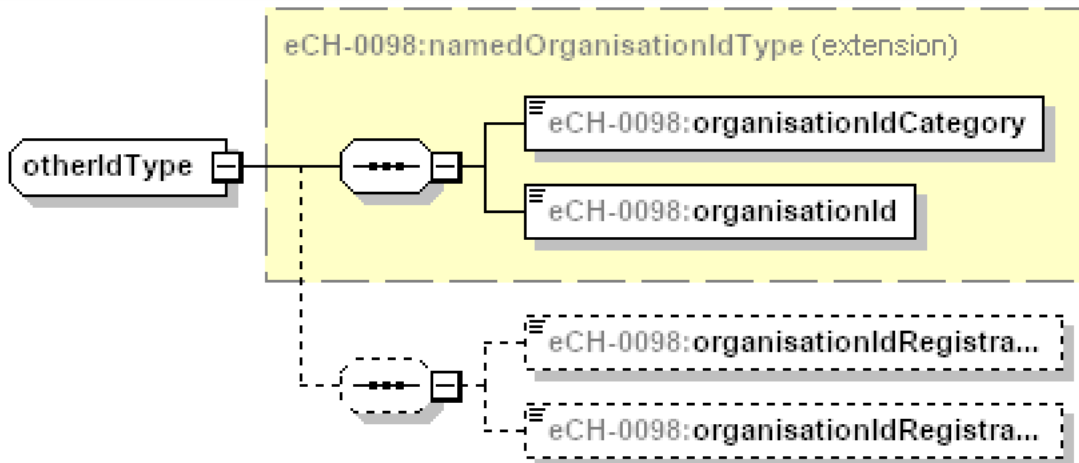


Figure 3 otherIdType

### 3.2.2.1 Catégorie d'ID de l'entreprise – organisationIdCategory

La catégorie d'ID de l'entreprise indique de quel identificateur d'entreprise il s'agit. On établit une distinction entre

- Identificateurs mondiaux
- Identificateurs européens
- Identificateurs fédéraux
- Identificateurs cantonaux
- Identificateurs communaux
- Identificateurs locaux

Pour des renseignements détaillés concernant les identificateurs mentionnés, se reporter au chapitre 3.2.3 à 3.2.7.

### 3.2.2.2 ID d'entreprise – organisationId

L'ID d'entreprise représente la valeur effective de l'identificateur.

La façon dont un tel identificateur d'entreprise désigné doit être transmis dans le fichier XML est décrite ci-dessous au moyen d'ESTVID.

```
<eCH-0098:otherId>
  <eCH-0098:organisationIdCategory> CH.ESTVID
</eCH-0098:organisationIdCategory>
  <eCH-0098:organisationId>1 234 567 890</eCH-0098:organisationId>
</eCH-0098:otherId>
```



Dans le cas d'entreprises étrangères, les informations du registre étranger peuvent également être conservées sous la rubrique Autre ID d'organisation. Voir chapitre 3.2.2.3 et 3.2.2.4

```
<eCH-0098:otherId>
  <eCH-0098:organisationIdCategory>WW.ForeignLegalUnit
</eCH-0098:organisationIdCategory>
  <eCH-0098:organisationId>nnn.nnnn.nnnn</eCH-0098:organisationId>
  <eCH-0098:organisationIdRegistrationAuthorityName>Register of Companies (Sirene)
</eCH-0098:organisationIdRegistrationAuthorityName>
  <eCH-0098:organisationIdRegistrationAuthority>RA000189
</eCH-0098:organisationIdRegistrationAuthority>
</eCH-0098:otherId>
```

**3.2.2.3 Nom du registre – organisationIdRegistrationAuthorityName**

Nom du registre selon [Global LEI Foundation](#). Texte libre de 255 caractères maximum.

**3.2.2.4 Identification du registre étranger – organisationIdRegistrationAuthority**

Identification du registre selon [Global LEI Foundation](#). Texte libre de 12 caractères maximum.

**3.2.3 Identificateurs mondiaux**

- Utilisation: Identificateurs utilisés dans le monde entier
- Compétent pour l'attribution: Non défini
- Règles de constitution du nom: WW.systemIdentifier

systemIdentifier	Signification (les indications de format sont sans engagement et ne font pas partie de la présente norme)
GLN	Global Location Number de GS1 Code alphanumérique à 12 chiffres (AN/12)
D-U-N-S	Data Universal Number System de Dun & Bradstreet. Code numérique à 9 chiffres (N/9)
TIN	Trader Identification Number selon Bluebook ISO 7 372
LEI	Legal Entity Identifier du GLEIF Code alphanumérique à 20 caractères selon la norme ISO-17442

### 3.2.4 Identificateurs UE

Utilisation: Identificateurs utilisés dans toute l'Union européenne

Compétent pour l'attribution: Non défini

Règles de constitution du nom: EU.systemIdentifier

systemIdentifier	Signification (les indications de format sont sans engagement et ne font pas partie de la présente norme)
EORI	Economic Operators Registration and Identification Number

### 3.2.5 Identificateur fédéral

Utilisation: Identifiants utilisés au niveau fédéral ou intercantonal

Compétent pour l'attribution: OFS, registre du commerce, OFAG

Règles de constitution du nom: CH.systemIdentifier

systemIdentifier	Signification (les indications de format sont sans engagement et ne font pas partie de la présente norme)
REE	Numéro REE
RC	CH-ID
AGIS	Numéro d'identification AGIS
ESTVID	Numéro d'identification interne de l'AFC

Exemple:

CH.BUR	Numéro REE
--------	------------

### 3.2.6 Identificateur cantonal

Utilisation: identificateurs utilisés au niveau cantonal resp. intercommunal

Compétent pour l'attribution: Cantons

Règles de constitution du nom: CT.systemIdentifie[r].zusatz]

systemIdentifie[r]: Plaque d'immatriculation du canton concerné

Le supplément est facultatif. Lorsqu'elle fait défaut, il s'agit de l'identificateur d'entreprise du canton. Les suppléments valides sont définis par chaque canton.

Exemples:

systemIdentifie[r]	Signification (les indications de format sont sans engagement et ne font pas partie de la présente norme)
CT.NE	Identificateur d'entreprise du canton Neuchâtel

### 3.2.7 Identificateur de commune

Utilisation: Identificateurs internes à la commune

Compétent pour l'attribution: Communes

Règles de constitution du nom: MU.systemIdentifie[r].supplément]

systemIdentifie[r]: numéro de la commune concernée attribué par l'OFS

Le supplément est facultatif. Lorsqu'il défaut, il s'agit de l'identificateur d'entreprise du canton. Les suppléments valides sont définis par chaque commune.

Exemples:

systemIdentifie[r]	Signification (les indications de format sont sans engagement et ne font pas partie de la présente norme)
MU.5586	Identificateur d'entreprise de la commune de Lausanne
MU.5586.impots	Identificateur d'entreprise de la commune de Lausanne

### 3.3 reportedOrganisationType – Organisation annoncée

Outre les renseignements concernant l'entreprise, l'entreprise annoncée contient également des informations concernant la relation d'annonce (siège principal, siège annexe, siège annexe avec siège principal à l'étranger).

Les caractères échangés sont les suivants:

- Entreprise (impératif) – organisation, voir chapitre 3.3.1
- Relation d'annonce (impératif) voir chapitre 3.3.2

soit

- Siège principal (impératif) – hasMainResidence, voir chapitre 3.3.2.1

soit

- Siège annexe (impératif) – hasSecondaryResidence, voir chapitre 3.3.2.2

soit

- Siège annexe avec siège principal à l'étranger (impératif) – hasOtherResidence, voir chapitre 3.3.2.3

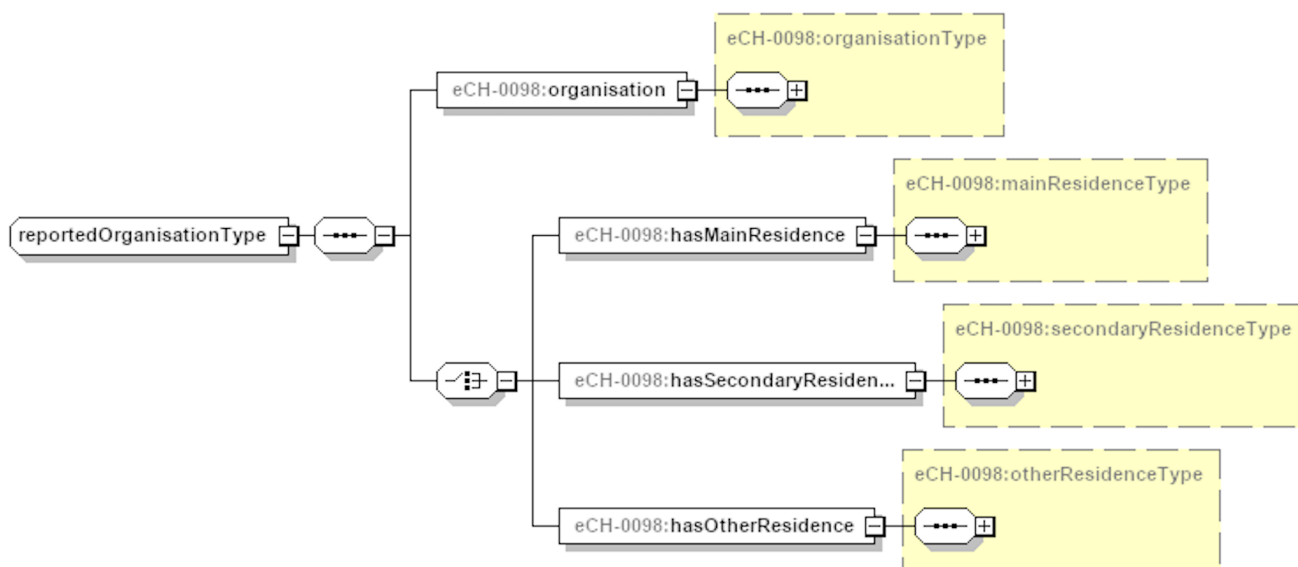


Figure 4 reportedOrganisationType

### 3.3.1 organisationType – Entreprise

Les entreprises possèdent les propriétés suivantes (voir chapitre 2 Modèle de données):

- Identification de l'entreprise (impératif) – organisationIdentification, voir chapitre 3.2
- IDE principal (facultatif) – mainUid, voir [eCH-0108:uidType]
- Nom (impératif) – name, voir [eCH-0108:unitNameType]
- Nom additionnel (facultatif) – additionalName, voir [eCH-0108:unitNameType]
- Nom traduit (facultatif) – translatedName, voir [eCH-0108:unitNameType]
- Statut (facultatif) – status, voir [eCH-0108:legalUnitStatusType]
- Date de statut (facultatif) – statusDate, voir chapitre 3.3.1.1
- Description de l'activité (facultatif) – activityDescription, [eCH-0108:activityDescriptionType]
- Code NOGA (facultatif) – nogaCode, voir [eCH-0108:nogaCodeType]
- Version NOGA (facultatif) – nogaVersion, voir [eCH-0108:nogaVersionType]
- Adresse principale (impératif) – mainAddress, voir [eCH-0108:mainAddressType]
- Adresse de localisation additionnelle (facultatif, récurrent) – additionalLocationAddress, voir [eCH-0108:additionalLocationAddressType]
- Adresse de case postale additionnelle (facultatif, récurrent) – additionalPostOfficeBoxAddress, voir [eCH-0108:additionalPostOfficeBoxAddressType].
- Adresse e-mail (facultatif) – emailAddress, voir [eCH-0108:emailType]
- Site Web (facultatif) – internetAddress, voir [eCH-0108:websiteType]
- Numéro de téléphone (facultatif) – phoneNumber, voir chapitre 3.3.1.2
- Constitution (facultatif) – foundation, voir chapitre 3.3.1.3
- Dissolution (facultatif) – liquidation, voir chapitre 3.3.1.4
- Langue de correspondance (facultatif) – languageOfCorrespondance, voir chapitre 3.3.1.5

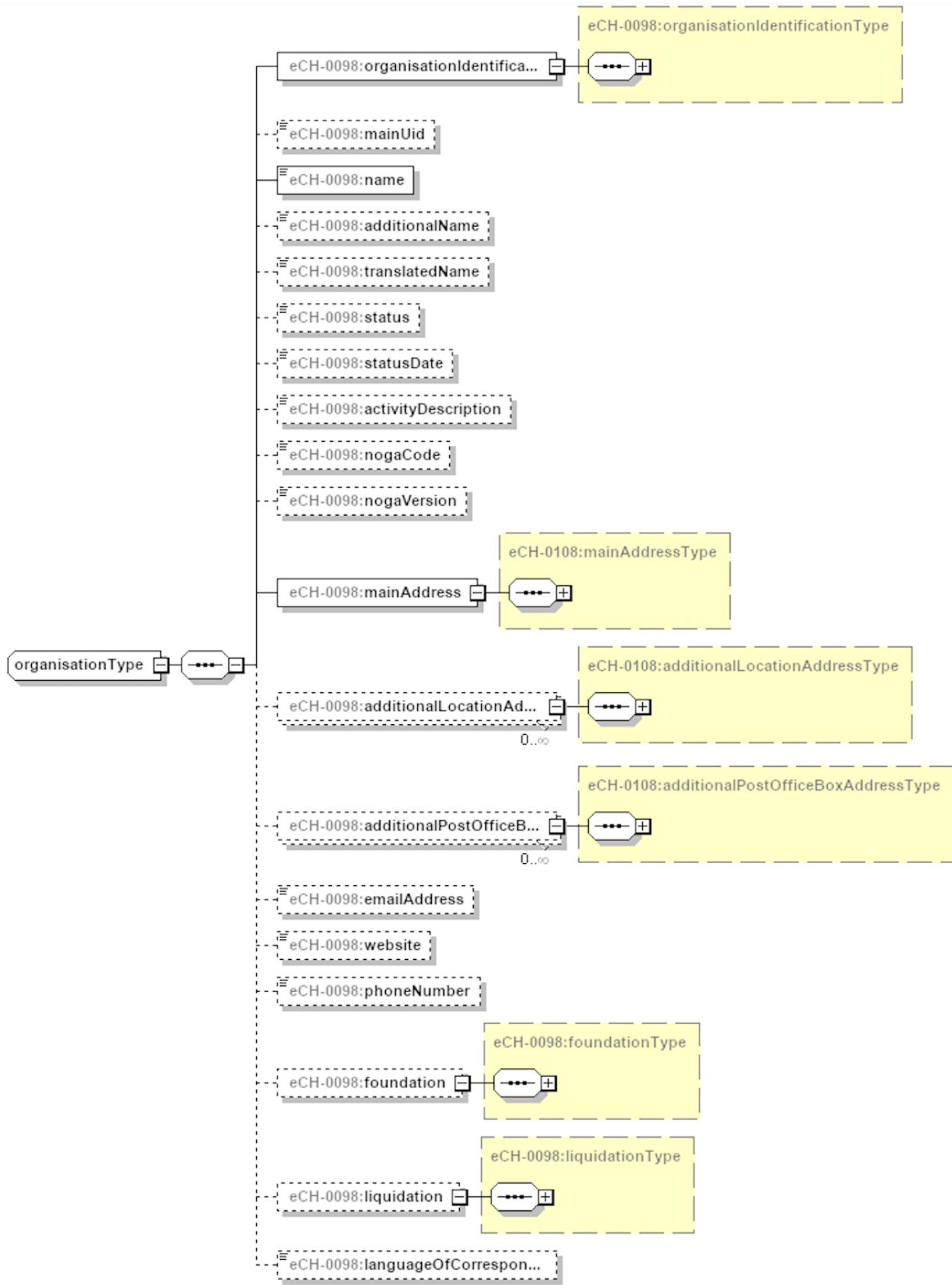


Figure 5 organisationType

### 3.3.1.1 Date de statut – statusDate

Date à laquelle a été activé le statut correspondant.

Format d'échange:

xs:date

### 3.3.1.2 Numéro de téléphone – phoneNumber

Numéro de téléphone de l'entreprise.

Format d'échange:

xs:string(20)

### 3.3.1.3 Constitution – foundation

Renseignements concernant la constitution de l'entreprise.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Date de constitution (facultatif) – foundationDate, voir [eCH-0098:datePartiallyKnownType]
- Type de constitution (facultatif) – foundationReason, voir chapitre 3.3.1.3.1



Figure 6 foundationType

#### 3.3.1.3.1 Type de constitution – foundationReason

1 = Nouvelle création

2 = Scission

3 = Fusion

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

### 3.3.1.4 Dissolution – liquidation

Renseignements concernant la dissolution de l'entreprise.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Date de dissolution (facultatif) – liquidationDate, voir [eCH-0098:datePartiallyKnownType]
- Date de début de dissolution (facultatif) – liquidationStartDate, voir [eCH-0098:datePartiallyKnownType]
- Motif de dissolution (facultatif) – liquidationReason, voir chapitre 3.3.1.4.1

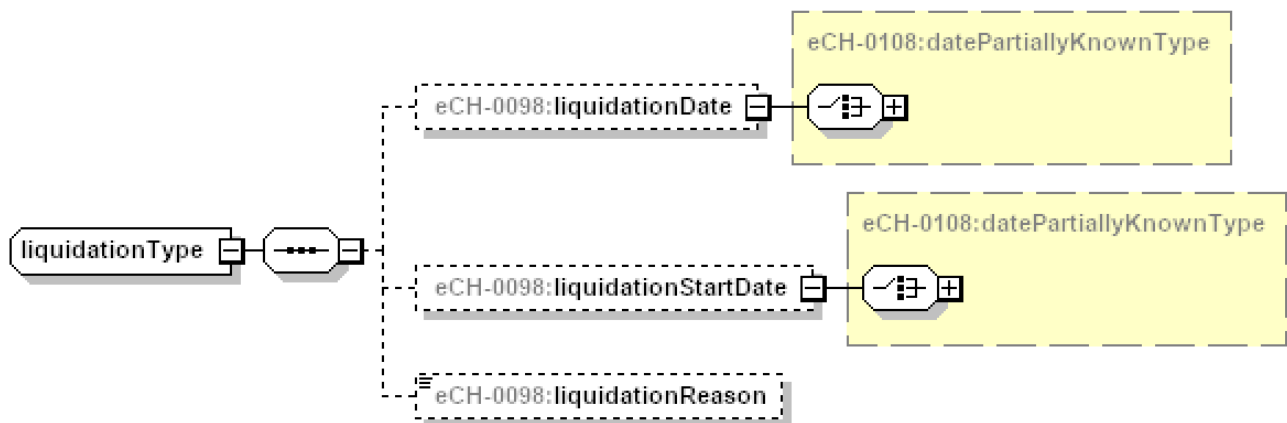


Figure 7 liquidationType

### 3.3.1.4.1 Motif de dissolution – liquidationReason

1 = Reprise

2 = Fusion

3 = Liquidation (dissolution de l'entreprise / décès du propriétaire)

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

### 3.3.1.5 Langue de correspondance – languageOfCorrespondance

de = allemand

fr = français

it = italien

en = anglais

rm = romanche

Autres langues selon ISO 639-1

Format d'échange:

xs:token(2)

### 3.3.2 Relation d'annonce

Les entreprises ont de nombreux contacts administratifs avec différents services administratifs en Suisse. Les entreprises établissent ainsi une relation d'annonce avec les différents services administratifs. Les données transmises portent tant sur l'entreprise même (au sens d'un siège social) que sur son siège annexe. Cela donne lieu à des relations d'annonce différentes. On distingue les relations d'annonce suivantes:

- Siège principal, voir chapitre 3.3.2.1
- Siège annexe, voir chapitre 3.3.2.2
- Siège annexe avec siège principal à l'étranger, voir chapitre 3.3.2.3



### 3.3.2.1 hasMainResidence – Siège principal

Le siège principal de l'entreprise se trouve dans la commune d'annonce.

Les caractères échangés concernant la relation d'annonce «Siège principal» sont les suivants:

- Commune du siège (impératif) – reportingMunicipality, voir chapitre 3.3.2.1.1
- Date d'arrivée (impératif) – arrivalDate, voir chapitre 3.3.2.1.2
- Lieu d'origine (facultatif) – comesFrom, voir chapitre 3.3.2.4
- Date de déménagement (facultatif) – movingDate, voir chapitre 3.3.2.1.4
- Date de départ (facultatif) – departureDate, voir chapitre 3.3.2.1.5
- Lieu de départ (facultatif) – goesTo, voir chapitre 3.3.2.1.6

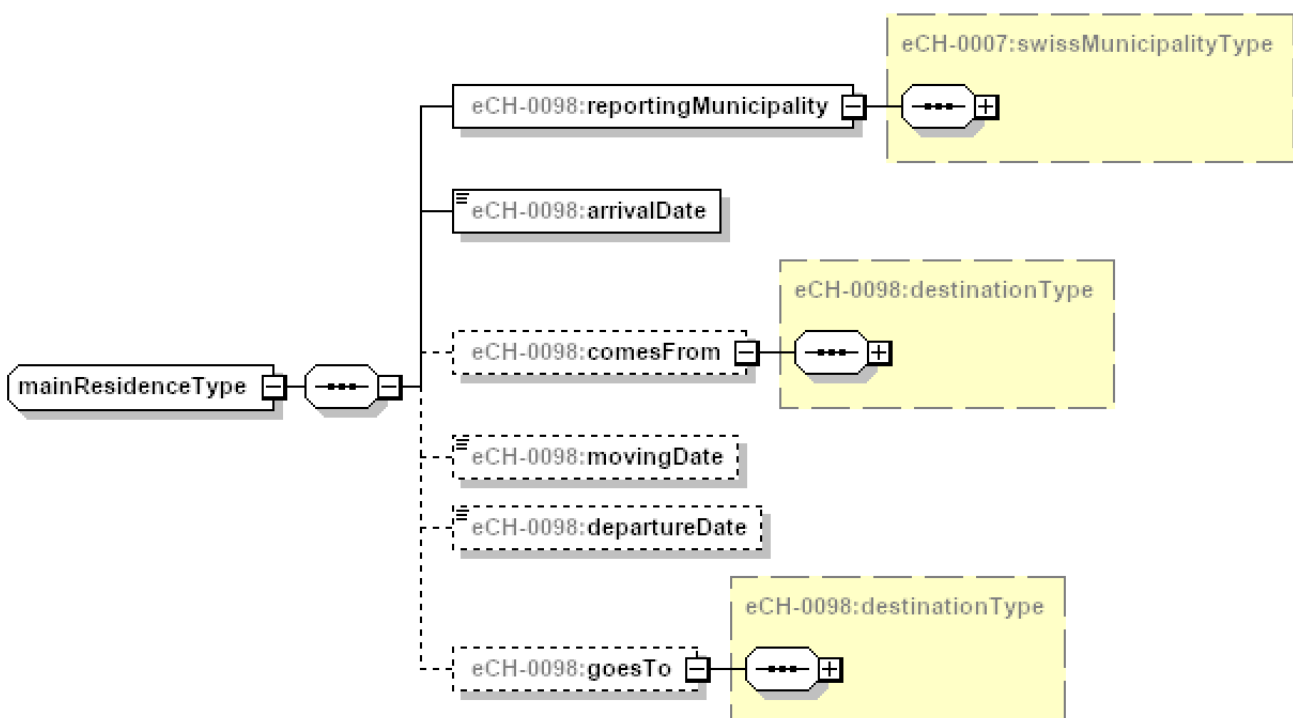


Figure 8 mainResidenceType

#### 3.3.2.1.1 Commune du siège – reportingMunicipality

Renseignements concernant la commune. Il faut fournir au moins le nom de la commune.

Format d'échange:

[eCH-0007:swissMunicipalityType]

#### 3.3.2.1.2 Date d'arrivée – arrivalDate

Date au format 'YYYY-MM-DD'. Concernant les nouvelles créations, la date de constitution doit être précisée.

Format d'échange:

xs:date

### 3.3.2.1.3 Lieu d'origine – comesFrom

Lieu depuis lequel l'entreprise déménage. Cette information n'est pas disponible dans le cas de nouvelles créations. Voir chapitre 3.3.2.4

### 3.3.2.1.4 Date de déménagement – arrivalDate

Date au format 'YYYY-MM-DD'.

Format d'échange:

xs:date

### 3.3.2.1.5 Date de départ – departureDate

Date au format 'YYYY-MM-DD'

Format d'échange:

xs:date

### 3.3.2.1.6 Lieu de départ – goesTo

Lieu vers lequel a déménagé l'entreprise. Voir chapitre 3.3.2.4

### 3.3.2.2 Siège annexe – hasSecondaryResidence

L'entreprise dispose d'un siège annexe dans la commune d'annonce.

Les caractères échangés concernant la relation d'annonce «Siège annexe» sont les suivants:

- Siège principal suisse (facultatif) – swissHeadquarter, voir chapitre 3.3.2.2.1
- Commune du siège (impératif) – reportingMunicipality, voir chapitre 3.3.2.1.1
- Date d'arrivée (impératif) – arrivalDate, voir chapitre 3.3.2.1.2
- Lieu d'origine (facultatif) – comesFrom, voir chapitre 3.3.2.4
- Date de déménagement (facultatif) – movingDate, voir chapitre 3.3.2.1.4
- Date de départ (facultatif) – departureDate, voir chapitre 3.3.2.1.5
- Lieu de départ (facultatif) – goesTo, voir chapitre 3.3.2.1.6

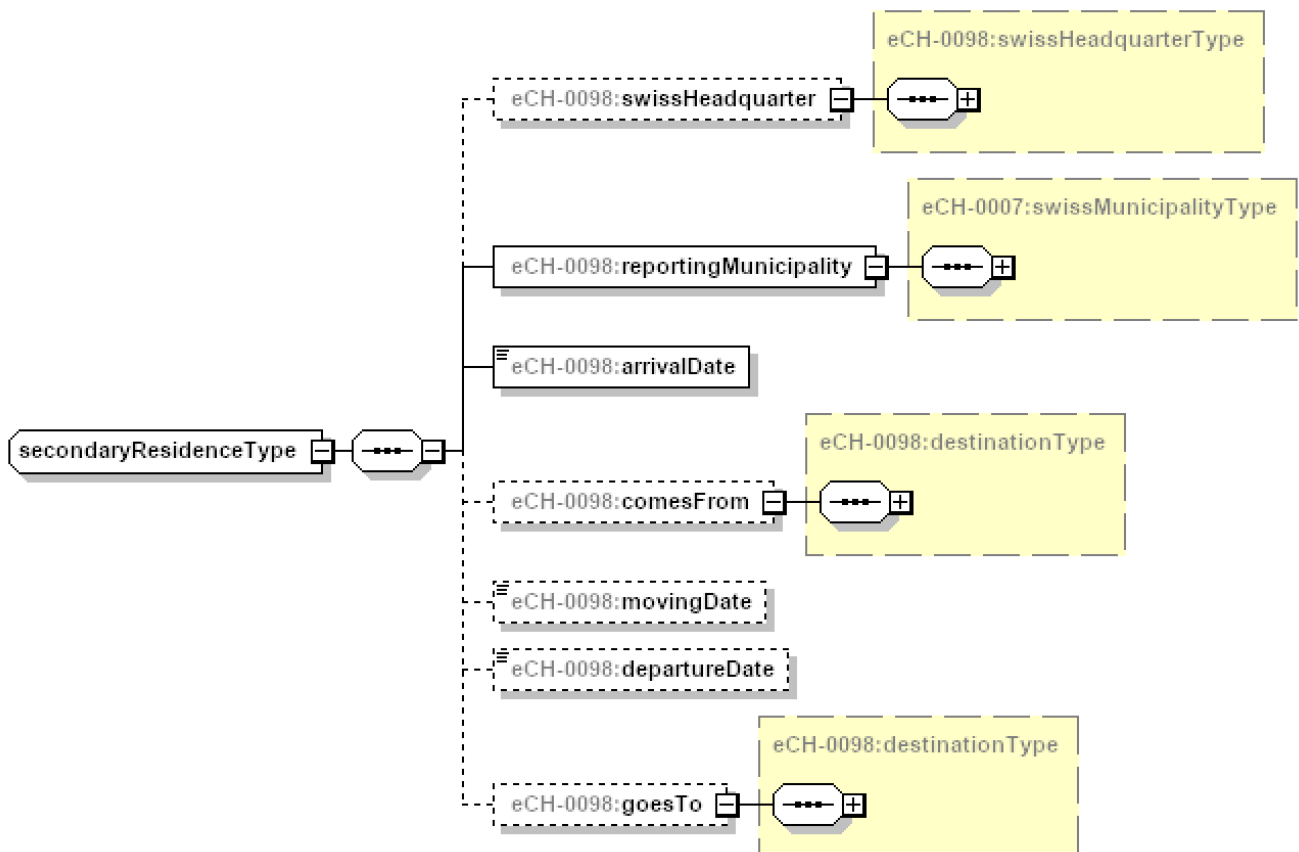


Figure 9: secondaryResidenceType

### 3.3.2.2.1 Siège principal suisse – swissHeadquarter

Dans le cas d'un siège annexe avec un siège principal en Suisse, des renseignements concernant le siège principal doivent également être fournis.

Les caractères échangés sont les suivants:

- IDE (facultatif) – uid, voir [eCH-0108:uidType]
- Commune du siège principal (facultatif) – headquarterMunicipality, voir [eCH-0007:swissMunicipalityType]
- Adresse principale (impératif) – mainAddress, voir [eCH-0108:mainAddressType]

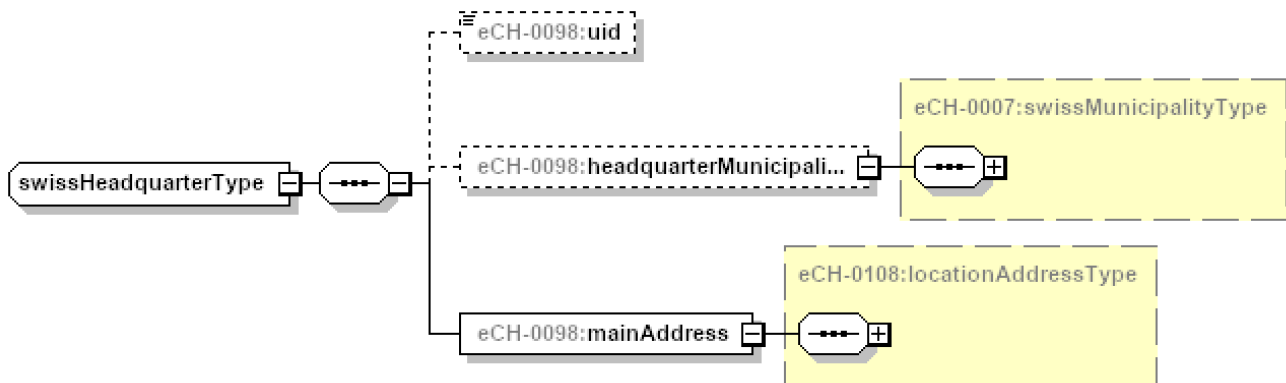


Figure 10 swissHeadquarterType

### 3.3.2.3 hasOtherResidence – Siège annexe avec siège principal à l'étranger

L'entreprise dispose d'un siège annexe dans la commune d'annonce. Le siège principal de l'entreprise est situé à l'étranger.

Les caractères échangés concernant la relation d'annonce «Siège annexe avec siège principal à l'étranger» sont les suivants:

- Siège principal à l'étranger (facultatif) – foreignHeadquarter, voir chapitre 3.3.2.3.1
- Commune du siège (impératif) – reportingMunicipality, voir chapitre 3.3.2.1.1
- Date d'arrivée (impératif) – arrivalDate, voir chapitre 3.3.2.1.2
- Lieu d'origine (facultatif) – comesFrom, voir chapitre 3.3.2.4
- Date de déménagement (facultatif) – movingDate, voir chapitre 3.3.2.1.4
- Date de départ (facultatif) – departureDate, voir chapitre 3.3.2.1.5
- Lieu de départ (facultatif) – goesTo, voir chapitre 3.3.2.1.6

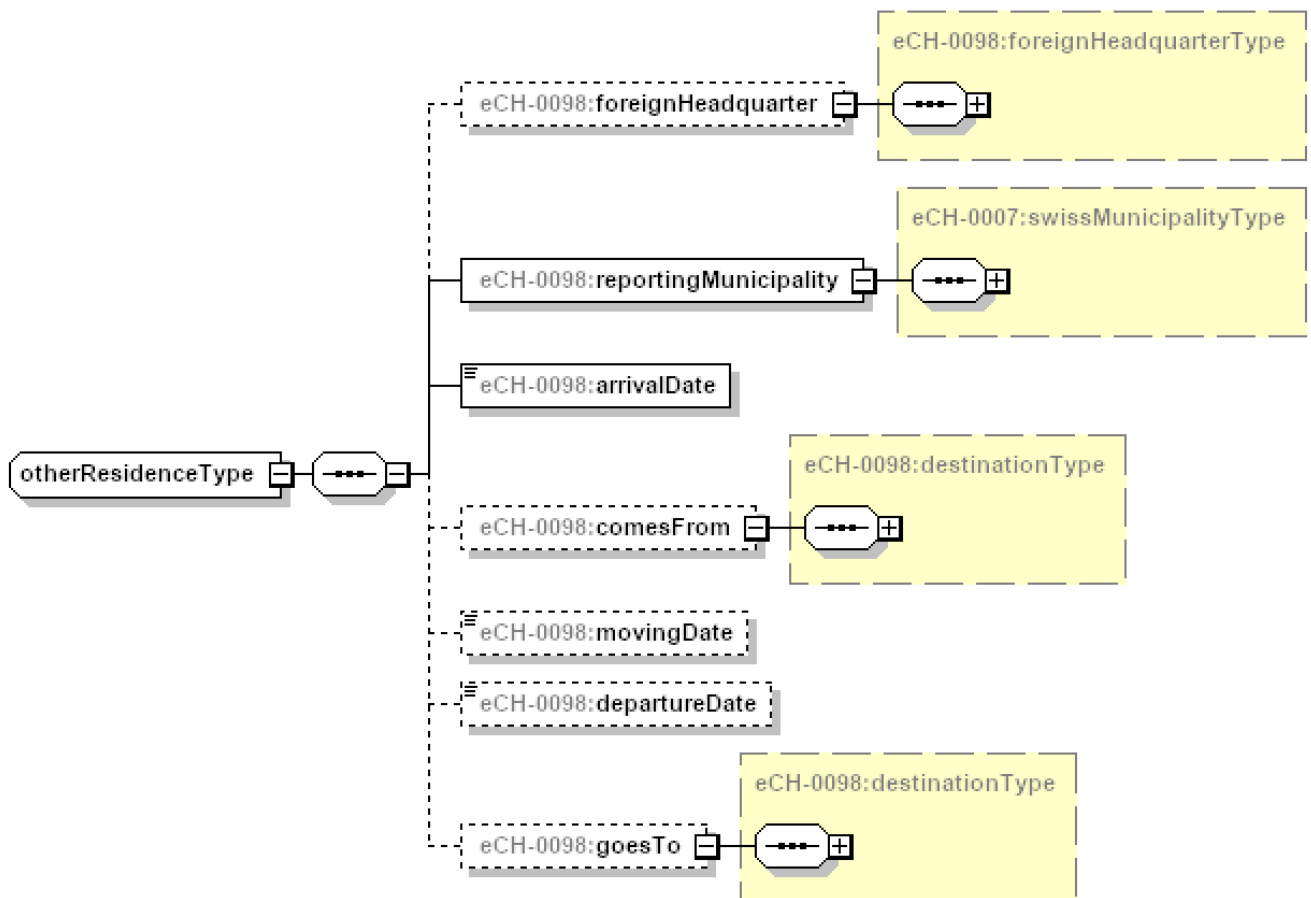


Figure 11 otherResidenceType

### 3.3.2.3.1 Siège principal à l'étranger – foreignHeadquarter

Dans le cas d'un siège annexe avec siège principal à l'étranger, seule l'adresse est pertinente pour le siège principal.

Les caractères échangés sont les suivants:

- Adresse professionnelle (impératif) – businessAddress, voir [eCH-0010:mailAddressType]

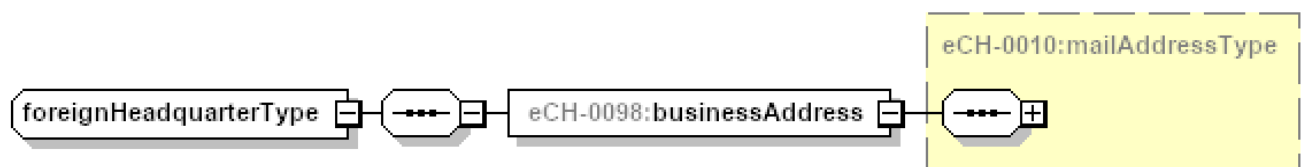


Figure 12 foreignHeadquarterType

### 3.3.2.4 destinationType – Lieu d’origine et de destination

Différentes indications sont possibles selon le cas.

Les caractères échangés sont les suivants:

soit

- Inconnu (impératif) – unknown, voir chapitre 3.3.2.4.1

soit

- Commune suisse (impératif) – swissTown, voir [eCH-0007:swissMunicipalityType]

soit

- Lieu à l’étranger (facultatif) – town, voir chapitre 3.3.2.4.2
- Adresse postale (facultatif) – mailAddress, voir [eCH-0010:addressInformationType]

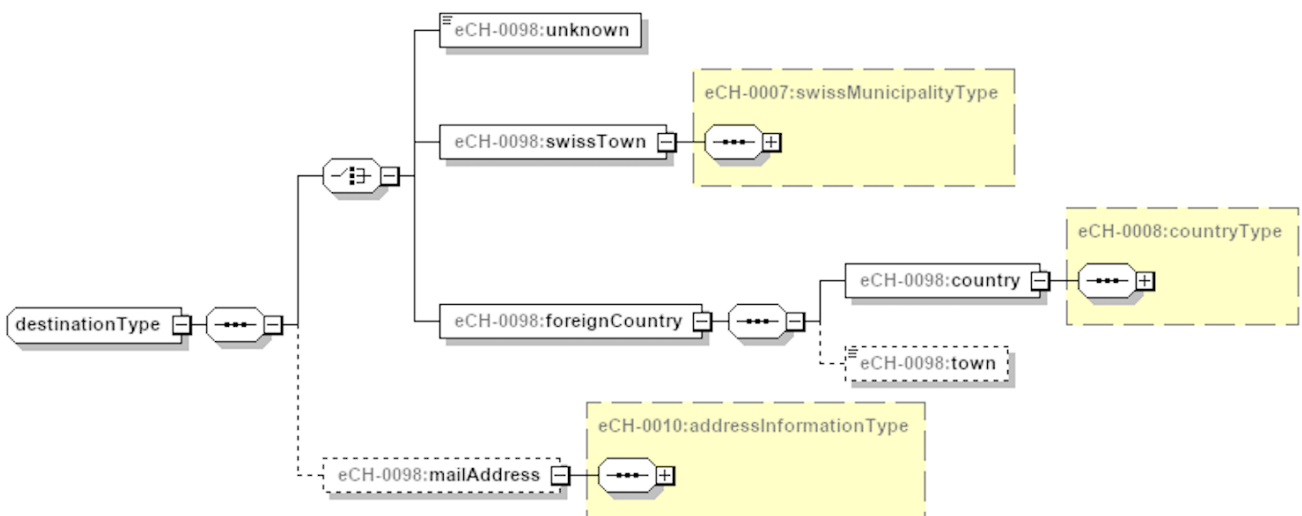


Figure 13: destinationType

#### 3.3.2.4.1 inconnu – unknown

Inconnu, lieu et adresse totalement inconnus (<unknown/>)

#### 3.3.2.4.2 Lieu à l’étranger – foreignCountry

Les caractères échangés sont les suivants:

- Pays (impératif) – country, voir [eCH-0008:countryType]
- Lieu (facultatif) – town, voir chapitre 3.3.2.4.2.1

##### 3.3.2.4.2.1 town – Lieu

Nom de la localité. Texte libre de 100 caractères maximum.

Format d’échange:

xs:string(100)

## 4 Compétences et mutations

Le groupe spécialisé eCH Annonces est compétent pour la mise à jour de la présente norme.

## 5 Sécurité

La définition des formats d'échange en soi ne pose pas de problèmes affectant la sécurité. Si les autorités souhaitent échanger les données spécifiées dans le présent document par voie électronique, elles doivent s'assurer que les conditions juridiques requises sont bien remplies. La confidentialité et l'intégrité des données transmises doivent être garanties lors de l'échange des données.

## 6 Exclusion de responsabilité - droits de tiers

Les normes élaborées par l'Association **eCH** et mises gratuitement à la disposition des utilisatrices et utilisateurs ainsi que les normes de tiers adoptées, ont seulement valeur de recommandations. L'Association **eCH** ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par une utilisatrice ou un utilisateur sur la base des documents qu'elle met à disposition. L'utilisatrice ou utilisateur est tenu d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et au besoin de procéder aux consultations appropriées. Les normes **eCH** ne remplacent en aucun cas les consultations techniques, organisationnelles ou juridiques appropriées dans un cas concret.

Les documents, méthodes, normes, procédés ou produits référencés dans les normes **eCH** peuvent le cas échéant être protégés par des dispositions légales sur les marques, les droits d'auteur ou les brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des personnes ou organisations détentrices des droits relève de la seule responsabilité de l'utilisatrice ou de l'utilisateur.

Bien que l'Association **eCH** mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut fournir aucune assurance ou garantie quant à l'absence d'erreur, l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des documents et informations mis à disposition. La teneur des normes **eCH** peut être modifiée à tout moment sans préavis.

Toute responsabilité relative à des dommages que l'utilisatrice ou l'utilisateur pourrait subir par suite de l'utilisation des normes **eCH** est exclue dans les limites des réglementations applicables.

## 7 Droits d'auteur

Quiconque élabore des normes **eCH** en conserve la propriété intellectuelle. Elle ou il s'engage toutefois à mettre gratuitement, et pour autant que ce soit possible, la propriété intellectuelle en question ou ses droits à une propriété intellectuelle de tiers à la disposition des groupes de spécialistes respectifs ainsi qu'à l'Association **eCH** pour une utilisation et un développement sans restriction dans le cadre des buts de l'association.

Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention du détenteur/de la détentrice des droits d'auteur **eCH** respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans restriction.

Les normes **eCH** sont complètement documentées et libres de toute restriction relevant du droit des brevets ou de droits de licence. La documentation correspondante peut être obtenue gratuitement.

Les présentes dispositions s'appliquent exclusivement aux normes élaborées par **eCH**, non aux normes ou produits de tiers auxquels il est fait référence dans les normes **eCH**. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.



## Annexe A – Références & bibliographie

[eCH-0007]	eCH-0007 – Norme concernant les données Commune, version 6.0
[eCH-0008]	eCH-0008 – Norme concernant les données États. Version 3.0
[eCH-0010]	eCH-0010 – Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, Version 8.0
[eCH-0018]	eCH-0018: XML Best Practices, version 2.0
[eCH-0108]	eCH-0108: Norme concernant les données Registre des entreprises (registre IDE) 6.0.0
[ISO 639-1]	ISO (International Organization for Standardization). International Standards for Language Codes.
[UML]	Unified Modeling Language (UML). Version 1.5. Object Management Group.
[XSD]	XML Schema Part 1: Structures. W3C Recommendation 2. Mai 2001. XML Schema Part 2: Datatypes. W3C Recommendation 2. Mai 2001.

## Annexe B – Collaboration & vérification

Ahles Gerald	Office fédéral de la statistique
Birbaum Angela	Bedag Informatik AG
Frei Lars	Abraxas Informatik AG
Froidevaux Marc	Office fédéral de la statistique
Kölliker Carmen	KMS AG
Koscevic Michael	Office fédéral de la statistique
Meier Aylin	Axians Infoma Schweiz AG
Stingelin Martin	Stingelin Informatik GmbH
Zurkinden Max	Office fédéral de la statistique

## Annexe C – Abréviations et glossaire

Aucune remarque

## Annexe D – Modifications par rapport à la version précédente

Chapitre	Page	Adaptation	N° RFC
2	5	Adaptation du modèle de données, car les types de base sont désormais définis dans eCH-0108 en raison de la nouvelle ordonnance REE.	285
3.2 - 3.2.7	7 - 11	Les types de données ont été repris de la norme eCH-0097, car la norme eCH-0108 définit désormais l'IDE et les autres éléments d'eCH-0097 ne justifient plus de norme indépendante.	285
3.3.1 - 3.3.1.5	13 - 16	Adaptation de l'OrganisationType selon la nouvelle ordonnance REE et la norme eCH-0108 adaptée en conséquence	285

Tableau 1 Modifications par rapport à la version précédente

## Annexe E – Liste des illustrations

Figure 1 Modèle de données pour les entreprises.....	6
Figure 2 organisationIdentificationType.....	7
Figure 3 otherIdType.....	8
Figure 4 reportedOrganisationType.....	12
Figure 5 organisationType .....	14
Figure 6 foundationType .....	15
Figure 7 liquidationType.....	16
Figure 8 mainResidenceType .....	17
Figure 9: secondaryResidenceType.....	19
Figure 10 swissHeadquarterType .....	20
Figure 11 otherResidenceType.....	21
Figure 12 foreignHeadquarterType .....	21
Figure 13: destinationType.....	22
Figure 14: Dépendances.....	27

## Annexe F – Liste des tableaux

Tableau 1 Modifications par rapport à la version précédente ..... 26

## Annexe G – Dépendances

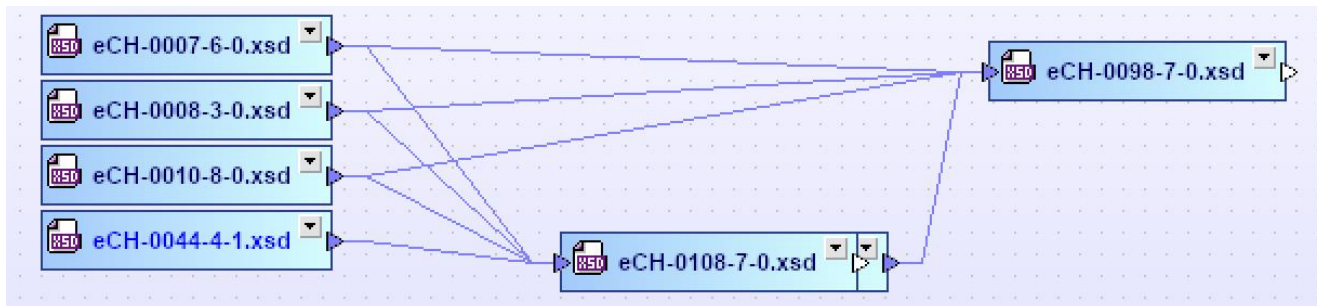


Figure 14: Dépendances